

Les modèles de prononciation

1. la prononciation de référence, la norme

1.1. " la prononciation française dans son usage réel"

Dans cet article de G.MOUNIN, paru dans le Français dans le Monde (n° 116, octobre 1975), l'auteur nous présente le dictionnaire de MARTINET A., WALTER H.(Dictionnaire de la prononciation française dans son usage réel, France expansion, 1973).

Ce dictionnaire a été réalisé à partir des prononciations (50 000 mots) de 17 informateurs, prononciations qui dans 20% des cas sont divergentes.

Il insiste sur l'importance de la norme:

« ...il est impossible d'en conclure qu'il n'y a pas de norme : l'extrême variété des usages constatés n'est acceptée que dans certaines limites. On ne peut dire aux Français ou aux étrangers qui apprennent le français : parlez comme vous voulez, ça n'a pas d'importance ».

« La première observation des auteurs c'est que, dans la pratique réelle, il y a autant de « normes que de milieux distincts » [...]

La première norme c'est « apprendre à changer de norme « quand nous changeons de milieu, ou de situation, et c'est probablement la qualité première de ceux qui « parlent bien ».

[...] Il n'y a donc pas une prononciation obligatoire, mais la plupart du temps il y a des prononciations « recommandables ».

[...] l'idéal en matière de prononciation, c'est de « ne rien faire qui attire l'attention et la détourne ainsi de la compréhension de ce qui est dit ».

1.2. " le français neutre / l'accent du midi "

Dans l'introduction de son Dictionnaire de la prononciation, paru chez Larousse (1980), LEROND A. oppose « le français neutre » et « l'accent du midi ».

« Pour nous, le français neutre, celui qui passe inaperçu est simplement le français parisien... » p. X

« ... l'expression « accent du midi » recouvre une organisation respective des voyelles et des consonnes qui diffère profondément du système du français neutre. » p.XI

1.3. "l'évolution de la norme phonétique en français contemporain "

Cet article de A. BORRELL et M. BILLIERES est paru dans *La Linguistique*, vol 23, fasc.2, 1989. Les auteurs font « l'étude diachronique de la notion de norme du français contemporain ».

« La première référence fut le « *français parisien cultivé* » auquel succéda le « *français standard* » qui fut remplacé à son tour, assez récemment par le « *français standardisé* ».

Ils soulignent aussi avec justesse les difficultés que l'on rencontre pour définir avec précision la norme phonétique du français contemporain.

« Du point de vue phonétique, la norme apparaît véritablement comme une rumeur et donc difficilement saisissable.

Le flou qui s'observe sur le choix de la norme actuellement en vigueur a une incidence sur l'enseignement du français. On peut imaginer les conséquences si un concepteur de manuels pédagogiques ou un enseignant se réfère à une norme caduque ou déjà largement dépassée. »

2. le français standardisé

2.1. les manuels d'orthoépie et les dictionnaires

Quelques ouvrages de référence:

LEON P.

La prononciation du français standard. (aide mémoire d'orthoépie)
Didier, 1966.

FOUCHE P.

Traité de prononciation française.
Klincksieck, Paris, 3^{ème} éd., 1968.

GRAMMONT M.

La prononciation française. Traité pratique.
Delagrave, Paris, 1958 (1^{ère} éd. 1914).

DICTIONNAIRES :

WARNANT L.

Dictionnaire de la prononciation française dans sa norme actuelle.
J.Duculot, Gembloux, 3ème ed. 1987.

MARTINET A., WALTER H.

Dictionnaire de la prononciation française dans son usage réel.
France expansion, 1973.

LEROND A.

Dictionnaire de la prononciation.
Larousse, 1980.

Le ROBERT : oral -écrit: l'orthographe par la phonétique , 1989.

2.2. quelques caractéristiques du français standardisé (F.Sé.)

Prononciation commune, acceptée partout et qui tient compte de nombreuses variantes admises par l'ensemble des Français.

LES VOYELLES

- [i], [y] et [u] : un seul timbre fermé / en français régional (F.R.) le timbre est souvent plus ouvert.

- [ə] : tombe s'il n'est précédé que d'une seule consonne prononcée / dans le sud de la France, tous les [ə] se prononcent.

- [a] : disparition de l'opposition "antérieur/postérieur" / opposition souvent maintenue en F.R.

- [œ̃] : nasale qui tend à disparaître au profit de [ɛ̃] .

- les voyelles à double timbre suivent la loi de la distribution complémentaire en syllabe accentuée (voyelle ouverte en syllabe fermée)

syllabe ouverte	[se] *	[sø]	[so]
syllabe fermée	[sɛl]	[sœl] *	[sol] *

Cette loi est sans exceptions pour les syllabes [sø], [so] et [sɛl].

- tendent à disparaître les oppositions :

[e / ε] en syllabe ouverte : [e] dans *mangeai / mangeais*

[ø / œ] en syllabe fermée : [œ] dans *jeune / jeûne*

- l'opposition [o] / [ɔ] en syllabe fermée est maintenue

[sɔl] \ [sol] *sol / saule* [ɔt] / [o: t] *hotte / ôte*

- [o] suivi de [z] > [oz] (*mais en F.R. du midi* [Rɔz'])

En français standardisé, en position inaccentuée, les voyelles ont tendance à être moyennes.

LES CONSONNES

- [j] ne se vocalise pas en [i] comme dans certains F.R.

lion [ljɔ̃] / [liɔ̃]

- [ɥ] et [w] se vocalisent [y] et [u]

nuage [ny aʒ] ou [nyɑʒ]

louer [lwe] ou [lue]

- homogénéité du système consonantique.

variantes acceptées :

[R] / [ʁ] sauf [r] qui reste méridional ou rural.

[ʃ] > [nj]

[parkiŋ] > [parkin]

finale en *-isme* : [ism] ou [izm]

simplification (F.Sé de la conversation familière)

[kat(R)frã]

LA PROSODIE

- **l'accentuation** : en français standardisé, l'accent paraît plus atténué. Il est difficile de le repérer, mais il porte toujours sur la syllabe finale et c'est un accent de durée.

- **l'intonation** : le F.Sé "chante moins" que le F.R. . La ligne mélodique est plus monotone qu'en F.R. (sauf pour l'intonation expressive).

2.3. La prononciation des noms propres

On peut lire à ce propos, F. CARTON dans Introduction à la phonétique du français, pp. 221-224.

Même si F. CARTON écrit en ce qui concerne la prononciation des noms propres étrangers :

« La tendance actuelle, qui n'est pas propre aux milieux cultivés ni au français, est de reproduire la prononciation originale le plus fidèlement possible »

Il ne semble pas que les français se conforment toujours à la prononciation originale. Les mots étrangers sont souvent francisés et donc prononcés avec les habitudes phonétiques françaises.